

ETAT DES LIEUX « ENVIRONNEMENT » DANS LE MOUVEMENT

NOTE POUR LE COMITE EXECUTIF

En décembre 2020, le Conseil d'administration a exprimé le souhait de faire un état des lieux sur deux thématiques dans la perspective de l'Assemblée mondiale et de nos futurs chantiers en matière d'interpellation politique :

- L'environnement ou plus précisément toutes les actions menées par les groupes en lien avec l'environnement, la lutte contre le changement climatique, la justice environnementale, etc.
- les **migrations**

Cette note présente les **résultats issus de l'état des lieux effectué sur « environnement »**, qui est actuellement intégré à notre combat « Justice sociale et environnementale pour un monde durable », ainsi que **des propositions**.

Le travail d'Emmaüs s'insère dès ses débuts dans l'histoire encore balbutiante de l'environnement via ses activités de recyclage, de récupération et de réutilisation qui permettent de limiter la consommation des ressources naturelles et d'empêcher leur épuisement, de limiter la production de déchets, de proposer une alternative à la société de consommation et à l'obsolescence programmée.

L'état des lieux fait ressortir une multitude et une diversité d'actions menées par les groupes du Mouvement sur cette thématique. Cependant, ces actions n'ont pas forcément été associées à un message politique. Il n'y a actuellement pas de socle commun partagé par les groupes mais plutôt des spécificités régionales :

Région Afrique	Région Amérique
Les activités des groupes de la région Afrique sur cette thématique sont principalement tournées vers l'agriculture et le maraîchage. Certains groupes accolent à ces activités des sessions d'information ou de formation (protection environnement, fabrication de compost, techniques agricoles) mais chaque groupe mène des activités assez différentes. ⇒ Actions centrées sur l'agriculture et le maraîchage, parfois avec une visée de protection environnementale (agroécologie, conservation des eaux) ; Pas d'interpellation politique associée	Les activités de recyclage sont particulièrement développées dans la région Amérique et s'accompagnent souvent d'un aspect éducatif à destination des plus jeunes. Le recyclage est perçu et présenté comme un moyen de préserver l'environnement. Un certain nombre de groupes ont participé au programme de formation « RSU » et ont donc collectivement travaillé à la construction d'un message politique à ce sujet. Quelques groupes prennent des positions fortes sur la protection de l'environnement et les destructions causées par l'homme au nom du concept de « buen vivir » ⇒ Actions centrées sur le recyclage des déchets et de la protection de l'environnement avec un volet éducatif et d'interpellation pour certains

Région Asie	Région Europe
La plupart des groupes font un travail de sensibilisation et de formation à l'agroécologie (préservation de l'eau, cultures ancestrales, cultures	Le spectre des activités est plus large compte tenu du nombre de groupes mais la plupart travaillent plutôt sur l'éducation à l'environnement et au développement

de plantes, création d'engrais...). Plusieurs groupes se sont emparés de problèmes liés aux activités d'entreprises multinationales et dénoncent cela tout en mettant en place des alternatives qui permettent aux plus exclu.e.s de s'organiser. ⇒ Actions visant à renforcer les capacités des plus pauvres face aux problèmes environnementaux et aux abus des grandes entreprises par le biais de la formation et de la sensibilisation à des techniques agricoles respectueuses de l'environnement. Identification de facteurs exogènes et actions de dénonciation.	durable et mettent en place des projets agricoles avec une visée ludique et/ou de réinsertion. La région préconise une mutualisation des savoirs et des échanges de pratiques pour que les groupes Emmaüs apprennent à limiter leurs émissions de gaz à effet de serre, adoptent des pratiques cohérentes à leur discours, s'adaptent aux nouveaux défis du réemploi et du recyclage sans être complices d'une production qui ne respecte pas les facteurs sociaux et environnementaux. ⇒ Actions plutôt centrées sur le recyclage, l'éducation à l'environnement et les projets agricoles par le biais de mutualisation et d'échanges de pratiques. Identification du problème de la crise climatique qui touche les plus pauvres. Une mobilisation probable à venir sur les directives européennes concernant le recyclage et le tri
--	--

Un élément intéressant est ressorti de la capitalisation sur le programme RSU dans la région Amérique : les groupes constatent que sur le plan environnemental, **la majorité des membres du groupe savent ce qu'est l'écologie mais peinent à formuler la contribution de leur activité quotidienne à un objectif plus large de justice environnementale**. Qu'en est-il des autres régions ? Ce constat peut-il être généralisé ? Si oui, comment y remédier ?

Par ailleurs, de nombreux groupes subissent de plein fouet les effets du dérèglement climatique depuis de plusieurs années. Certains d'entre eux voient leurs activités perturbées par ces catastrophes naturelles causées par les activités humaines. Cela vient confirmer la réalité des inégalités environnementales : ce sont les populations les plus pauvres et vulnérables qui sont les plus touchées par ces événements alors qu'elles en sont les moins responsables.

Lors de l'Assemblée mondiale de 2016, le Mouvement a adopté le combat « Justice sociale et environnementale pour un monde durable » avec pour objectif que les **populations exclues s'organisent et résistent à des politiques qui permettent la spoliation des ressources naturelles, l'accaparement des terres et qui organisent la privatisation des biens communs**. Force est de constater que toutes les activités des groupes n'ont pas été menées avec cette toile de fond et que le Mouvement n'a pas énormément porté de parole politique commune sur ces questions. Nos prises de position ont concerné **des sujets particuliers** (Accord UE-Mercosur, soutien du Mouvement des Sans Terre, soutien des luttes paysannes), en **associant systématiquement enjeux environnementaux et enjeux sociaux**.

En 2019, Le Conseil d'administration a validé notre engagement dans quelques campagnes :

- **Des droits pour les peuples, des règles pour les multinationales** (dénonciation des impacts sociaux et environnementaux des multinationales)
- **Marche mondiale Jai Jagat** (promotion de la justice climatique en faveur des populations démunies premières victimes des changements climatiques)
- **Le Brésil résiste !** Lutter n'est pas un crime (état de la justice sociale et environnementale au Brésil, soutien aux défenseurs de l'environnement et dénonciation des politiques climatiques dévastatrices du gouvernement)

Puis, le Conseil d'administration a validé une trame de Rapport mondial qui pose 2 revendications en lien plus ou moins étroit avec ce sujet :

- **Construire une économie réellement au service de l'être humain et de l'environnement**
- **Développer des activités économiques qui garantissent le respect des droits sociaux et environnementaux**

Il nous semble **important de préciser ou de confirmer ce que nous souhaitons défendre pour mieux travailler sur notre parole politique**, d'autant plus qu'un nombre grandissant d'organisations se saisissent de ce sujet étant donné l'urgence de la situation.

Les termes que nous utilisons revêtent des réalités sensiblement différentes :

- **« Climatique »** est relatif au climat / **« environnemental »** est tout ce qui a trait à l'environnement et à sa protection. Le deuxième terme est donc plus large.

De ces deux termes découlent deux concepts :

- **Justice climatique** : le mouvement pour la justice climatique consiste à demander des comptes aux industries et entreprises coupables du dérèglement climatique pour les dommages qu'elles provoquent, c'est-à-dire à les tenir juridiquement responsables des dégâts humains et environnementaux dont elles sont la cause. Il traduit une demande de la société civile d'appréhender les enjeux climatiques sous l'angle social, éthique, économique mais aussi surtout sous celui des responsabilités des politiques publiques.
⇒ **Dans ce cas, le Mouvement aurait plutôt vocation à s'engager dans une campagne/mobilisation internationale pour dénoncer l'impact des activités des multinationales sur l'environnement et les droits humains (ex : <https://www.stopcorporateimpunity.org/>) ou pour défendre l'idée qu'il faut faire payer les pollueurs.**
- **Justice environnementale** : le mouvement pour la justice environnementale considère la protection de l'environnement comme un droit fondamental des êtres humains. Il s'est formé en réaction contre les inégalités environnementales et sociales, les menaces qui pèsent sur la santé publique, le traitement défavorable dont pâtissent les plus pauvres... Notre « fiche combat » défend l'idée que la justice environnementale implique un accès juste aux ressources naturelles, leur gestion sobre, durable et participative ainsi que l'affirmation et la défense des biens communs.
⇒ **Dans ce cas, le Mouvement aurait plutôt vocation à s'engager dans une campagne/mobilisation pour lutter contre les inégalités environnementales à l'échelle internationale, pour permettre aux plus exclu.e.s de s'organiser face/lutter contre le changement climatique, ou pour promouvoir la nécessité d'une convention internationale qui protège tout ce qui est vivant par exemple.**

Par ailleurs, l'état des lieux montre que les deux sujets sur lesquels les groupes travaillent le plus et autour desquels un message politique a émergé sont **le recyclage et l'agroécologie**¹.

Options à trancher par le Comité exécutif et à présenter au Conseil d'administration :

Au-delà de savoir comment soutenir des groupes qui font aujourd'hui face à des catastrophes climatiques, il faut s'interroger collectivement sur le combat politique que le Mouvement souhaite porter face à la situation actuelle et compte tenu des résultats issus de l'état des lieux. 2 pistes sont possibles :

- **Mener une interpellation politique et une campagne de mobilisation internationale avec les groupes sur l'une des deux thématiques évoquées ci-dessus : justice climatique ou justice environnementale.**

¹ L'agroécologie comme mouvement est une approche explicitement politique, qui invite à remettre en cause et à transformer les structures de pouvoir de nos sociétés, à placer le contrôle des semences, des terres et territoires, de l'eau, des savoirs, de la culture, des biens communs et des espaces communautaires entre les mains de celles et ceux qui nourrissent le monde.

⇒ *quelle thématique faut-il prioriser ?*

Le sujet des déchets, et donc du recyclage, traverse notre Mouvement. De tout temps, les restes ont été récupérés par les plus démunis comme un moyen de subsistance. A mesure que la crise écologique devient incontestable, que les ressources naturelles tendent à s'épuiser, les autorités commencent à s'intéresser aux déchets. Mais comme souvent, ces dernières y voient surtout la valeur d'un nombre croissant de matériaux recyclables, et les entreprises privées commencent à s'y intéresser. Il y a donc un enjeu de justice socio-environnementale à s'opposer à l'appropriation – publique ou privée – des déchets. Pour s'opposer à cette spoliation, la catégorie de « biens communs » peut être utile, qui va au-delà du sujet de l'économie circulaire.

- **Mettre en place des collectifs thématiques sur le recyclage et l'agroécologie car des pratiques intéressantes existent et pourraient faire l'objet d'échanges et de débats collectifs** afin de construire notre parole politique.

Quelle que soit l'option, il nous faudra penser au lien avec les revendications de notre Rapport mondial.